

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

27 MAI 2008

SÉANCE DU 20 MAI À 18 HEURES 30

N° 3 - 49 / 2008 : TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION D'EMPLOIS DE NON TITULAIRES
EMPLOIS SAISONNIERS

L'An Deux Mille Huit, le 20 Mai 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 20 Mai 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur William NION

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Christian DELEBOIS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Christelle GUILLAUMOT, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Gisèle DEDIEU, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Robert PAGGI, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, David KOWALCZYK

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Alain GRIMAL, Alain LONG, Noël RAMON, Monique MILHAU, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Patrick GARNIER, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Robert BOUDES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jacqueline MAUREL, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Eliane CARLES, Dominique BALOUP

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 44

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 20 MAI 2008

N° 3 - 49 / 2008 : TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION D'EMPLOIS DE NON TITULAIRES EMPLOIS SAISONNIERS

Pilote : Direction des Ressources Humaines

Autres services concernés : Service transversaux : Comptabilité, Budget.

Monsieur Jacques LASSERRE, rapporteur

Comme chaque année, il est nécessaire de recruter du personnel saisonnier pour assurer le fonctionnement des services qui nécessitent soit un renfort occasionnel, soit un renfort pendant la période estivale afin de respecter la législation des régimes de travail.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'approuver la création d'emplois de non titulaires, pour la période du 15 juin au 15 septembre, pour faire face aux besoins saisonniers et occasionnels précités et ce conformément aux dispositifs de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

Pour les équipements sportifs communautaires et notamment l'Espace Nautique ATLANTIS et TARANIS :

- 5 postes d'Educateur des Activités Physiques et Sportives,
- 7 postes d'adjoint technique,
- 2 postes d'adjoint administratif (accueil et caisse)

Pour le service de la collecte des ordures ménagères :

- 9 postes d'adjoint technique.

Pour le service Transports Urbains :

- 2 postes d'adjoint technique.

Pour les services administratifs :

2 postes d'adjoint administratif

Le niveau de rémunération de ces emplois est fixé sur la base du 1^{er} échelon du 1^{er} grade du cadre d'emplois de référence.

Les candidats devront remplir les conditions de diplôme exigées pour l'accès au grade de recrutement, notamment pour les agents assurant les fonctions de conducteurs de transport en commun et maître-nageur sauveteur.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRES EN AVOIR DELIBERE, À L'UNANIMITÉ,

↻ **DECIDE** de créer les postes d'agents non titulaires saisonniers pour la période du 15 juin 2008 au 15 septembre 2008 tels que définis ci-dessus

↻ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 20 Mai 2008,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

